

SPPPI-PACA

Compte-rendu réunion ETUDE D'ACTUALISATION DES QUOTAS STERNES		<u>Date :</u> 06/10/04
<u>Objet de la réunion</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation du projet ▪ Constitution du comité de pilotage 		
<u>Présents :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Industriels : A.L. Pigaglio (EDF), D. Poilpot (EDF), S. Seropian (SNET), J.M. Brunello (SNET), M. Durand-Pinchart (BP), G. Fauque (TOTAL), M. Depoux (SOLLAC), P. Nicollo (SPM), J. Dejean (ESSO), J.F. Cousinié (UFIP) ▪ Associations : J.P. Van Eecke (Environnement Industrie), L. Genty (VIE), C. Clisson-Molgosa (Collectif Air), A. Marc (ARDEB), G. Nevière (MNLE 13), ▪ DRIRE : J.L. Rhul, A.Ollagnier, J.P. Ulasien, P. Hannotte, G SANDON ▪ AIRFOBEP : D. Savanne, E. Couvin, G. Hourdin ▪ AIRMARAIX : C. Gênevê (AIRMARAIX), A.Armengaud (AIRMARAIX). 		
<u>Diffusion :</u> Les Présents Copie : L. NEYER (DRIRE)		

1. Contexte (DRIRE)

L'étude de l'actualisation des quotas STERNES a été actée lors du dernier Groupe de travail dioxyde de soufre du SPPPI. La réunion a pour objectifs :

- de constituer le comité de suivi de cette étude,
- de discuter du pré-cahier des charges rédigé à la demande de la DRIRE par AIRFOBEP,

Une fois le cahier des charges validé, une consultation sera lancée par la DRIRE auprès de prestataires afin d'obtenir un rendu de l'étude avant mi 2005. Le pilotage technique de l'étude sera assuré par AIRFOBEP et sa validation sera du ressort du comité de suivi.

Pour mémoire, cette étude part du constat :

- des dépassements des valeurs limites pour la protection de la santé ($350 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}$ moins de 24 heures par an et par station à partir de 2005 et $125 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{j}$ moins de 3 jours par an et par station) sur différentes stations de mesure du réseau d'AIRFOBEP,
- du retour d'expérience du dispositif STERNES existant qui indique que le dispositif est déclenché alors même que les émissions industrielles sont inférieures au quotas.

Plusieurs actions sont engagées pour respecter ces valeurs limites :

- réduction globales des émissions,
- ré-évaluation des quotas STERNES.

2. Le dispositif existant et le projet de cahier des charges (AIRFOBEP)

Une présentation est faite sur :

- le programme d'études et actions du GT dioxyde de soufre du SPPPI dans lequel s'inscrit ce projet d'étude,
- les principales caractéristiques des phénomènes de pointes de pollution que l'on cherche à prévenir par les STERNES,
- le dispositif STERNES existant et ses axes d'amélioration,
- le projet de pré-cahier des charges.

Les deux principaux résultats attendus sont :

- l'optimisation des conditions de déclenchement du dispositif,
- l'actualisation des quotas.

3. Discussion

- ***D'où viennent les particularités et les différences entre les valeurs des quotas issues de la précédente étude et les valeurs appliquées ?***

Les valeurs ont été revues en fonction des contraintes techniques du fonctionnement des industries notamment celles liées aux périodes et aux délais d'action (changements de charge, autres moyens de réduction,...).

L'implication de la centrale thermique de Gardanne dans les Sernes est à considérer à part notamment en raison de la hauteur de cheminée de son émissaire principal (300m), de son fonctionnement propre et de ses modalités de réduction. Cette particularité sera également considérée dans le nouveau dispositif.

- ***Intérêt d'aller vers la prévision des déclenchements?***

Pour les raffineries la mise à disposition de l'information d'un déclenchement 2 jours avant n'est pas utile pour anticiper les procédures de réduction notamment car les niveaux d'émissions sont fluctuants et leur prévision à J+1 difficile. Toutefois, pour la centrale thermique de la SNET une telle information permettrait d'anticiper la gestion des stocks de charbon pour faire face aux demandes de réduction lors des STERNES généraux.

En revanche, la transmission rapide des données mesurées par AIRFOBEP (concentrations et météo) aux industriels qui en font la demande permet d'anticiper le déclenchement des STERNES directionnels notamment en évitant d'augmenter les émissions lorsque les niveaux de dioxyde de soufre augmentent. Des efforts importants ont été menés en ce sens et méritent d'être poursuivis.

- ***Objectifs de l'étude***

Différentes remarques sont faites sur l'importance :

- d'étudier l'efficacité des réductions d'émissions et l'effet du passage de 450 à 350 $\mu\text{g}/\text{m}^3$.
- de ne pas se limiter à la diminution des quotas mais bien d'optimiser les conditions de mise en œuvre du dispositif comme cela est proposé par AIRFOBEP,
- d'étudier la contribution relative de chaque industrie.

- ***Ajout / suppression de Sernes.***

Certains capteurs interviennent dans les Sernes alors qu'ils sont positionnés dans des zones où il n'y a pas une densité de population importante.

Il est précisé que l'étude envisagera tous les cas qu'il s'agisse de supprimer des capteurs témoins ou d'en ajouter en fonction de leur intérêt dans le déclenchement du dispositif.

- ***Valeur des quotas***

Les industriels soulignent l'intérêt de déterminer des quotas émissaire par émissaire au sein d'un même site industriel. La prise en compte des contributions respectives (inexistante dans la précédente étude) tant entre industries que par émissaire au sein d'un même site est effectivement demandée dans le pré-cahier des charges mais l'approche émissaire par émissaire devra être plus explicite.

- ***Partenariats***

D'autres dispositifs de réduction temporaire des émissions industrielles soufrées ont été mis en place en France depuis la création des Sternes. Il est préconisé de se rapprocher du LCSQA pour tirer avantage des évolutions et des expériences sur le sujet.

Il est également essentiel que s'instaure un échange important avec les industriels concernés puisque le dispositif devra intégrer les temps de réactions et les différentes contraintes liées aux réductions temporaires d'émissions. La base de données sur les STERNES mise en place par AIRFOBEP avec la DRIRE et les industriels méritera d'être complétée en ce sens.

- ***Influence des températures et vitesses d'éjection des fumées.***

La modification des températures en sortie de cheminée a un effet visible sur le comportement du panache. Il faudrait en estimer l'influence pour savoir si l'on peut jouer sur ce paramètre.

La donnée de température est parfois issue d'un capteur en haut de cheminée, sinon évaluée à partir de celle en bas de cheminée. Cette donnée en général n'a pas de grande fluctuation et n'évolue pas d'une journée sur l'autre. Il est prévu dans le cahier des charges de rechercher les paramètres pouvant jouer sur l'efficacité du dispositif.

4. Calendrier de l'étude

- ***Constitution du comité de suivi restreint***

Les participants sont priés de faire connaître à la DRIRE les personnes qui les représenteront au comité de suivi restreint de l'étude

- ***Modifications du cahier des charges***

Les participants doivent transmettre à AIRFOBEP (denis.savanne@airfobep.org) d'ici à fin octobre, leurs remarques sur le pré-cahier des charges.

- ***Première réunion du comité restreint***

Elle est fixée le **18 novembre à 14h30 à Martigues**. Elle aura pour objectif la validation finale du cahier des charges.